

218C1903
FR0004038099-OP020-RO11

28 novembre 2018

- Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

GFI INFORMATIQUE

(Euronext Paris)

- 1 - Le 27 novembre 2018, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société GFI INFORMATIQUE, déposée par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, agissant pour le compte de la société de droit qatari Mannai Corporation QPSC (cf. D&I 218C1895 du 27 novembre 2018).

La note d'information conjointe des sociétés Mannai Corporation QPSC et GFI INFORMATIQUE (visa n°18-537 en date du 27 novembre 2018) a été diffusée et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué diffusé ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte du **29 novembre au 12 décembre 2018 inclus**. Le retrait obligatoire interviendra le **13 décembre 2018**.

Kepler Cheuvreux se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions GFI INFORMATIQUE non détenues par l'initiateur. Les frais de négociation dans le cadre de l'offre publique de retrait seront à la charge des vendeurs.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et le calendrier détaillé.

- 2 - La cotation des actions GFI INFORMATIQUE sera reprise le 29 novembre 2018.